

# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# PROCÈS-VERBAL

N° 57

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **PRIÈRE**

#### TREIZE HEURES TRENTE

M. LINDSEY propose la première lecture du projet de loi 217 — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act — dont l'objet a été indiqué.

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le premier rapport du Comité :

#### Réunion:

Le Comité s'est réuni le 23 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

#### **Ouestion à l'étude :**

Le projet de loi 31 — Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac/The Tobacco Tax Amendment Act

#### Composition du Comité :

- M. le *ministre* FIELDING;
- M. LAMONT;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le *ministre* SCHULER;
- M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas);
- M. SMITH (Southdale);
- M. SMOOK (président);
- M. SWAN;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu M. PIWNIUK à la vice-présidence.

### Exposé oral:

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac/The Tobacco Tax Amendment Act* :

Sarah Hawkins

Société canadienne du cancer

#### Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(Nº 31) — Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac/The Tobacco Tax Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. EWASKO, ALLUM, MARTIN et SWAN ainsi que M. le *ministre* EICHLER font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. FLETCHER soulève une question de privilège au sujet d'une réponse à une question écrite qu'il avait inscrite au *Feuilleton* concernant la vente du 255, avenue Hamilton et propose que la question soit renvoyée au vérificateur général, à l'ombudsman du Manitoba et au commissaire aux conflits d'intérêts.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. FLETCHER fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

#### **POUR**

ALLUM	MARTIN
ALTEMEYER	MAYER
Cox	MICHALESKI
CULLEN	MICKLEFIELD
EICHLER	MORLEY-LECOMTE
EWASKO	NESBITT
FLETCHER	Piwniuk
FRIESEN	SARAN
Gerrard	SCHULER
GOERTZEN	SMITH (Southdale)
GRAYDON	SMOOK
HELWER	SQUIRES
Isleifson	STEFANSON
JOHNSON	SWAN
JOHNSTON	TEITSMA
LAGASSÉ	WHARTON
LAMOUREUX	WIEBE
LATHLIN	WISHART
LINDSEY	WOWCHUK
MALOWAY	YAKIMOSKI41
MARCELINO (Tyndall Park)	
CONTRE	
	(

## Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (D. Hiebert, R. Hiebert, C. Hiebert et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Teixeira, D. Teixeira, P. Falkenberg et autres)

M. LAMONT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Clegg, A. Lindal, M. Thargilsson et autres)

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (M. Wilde, K. Fonseca, D. Buscemi et autres)

M<sup>me</sup> LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (G. Dato, J. Bautista, A. Bautista et autres)

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et à faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les tuteurs de Tina Fontaine ou avec le mandataire nommé par ces derniers. (J. Taylor, M. Potts, M. Wacker et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (N. Ross, M. Vielfaure, P. Vielfaure et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Whyte, R. Vermitt, S. Russell et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler les coupes et les fermetures qui nuisent à l'accès des patients à des soins de santé de qualité en temps opportun et à effectuer de véritables investissements dans le système de soins de santé public manitobain qui amélioreront la qualité des soins pour les patients et la capacité de ces derniers d'y accéder en temps opportun de manière à augmenter le nombre de lits dans le système et à recruter et à maintenir un nombre adéquat d'infirmières et d'autres professionnels de la santé en vue de répondre aux besoins du Manitoba.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (O. Oshoneye, A. Olaosebikan, O. Oshoneye et autres)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* PEDERSEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended).

Le débat se poursuit.

 $M^{\text{me}}$  Lathlin intervient. M. Kinew obtient le droit de parole à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger